

Le 25 octobre, un accord a été conclu pour les secteurs fédéraux de la santé (CP 330).

Le 25 octobre 2017, un accord pour les secteurs fédéraux de la santé a été conclu.

L'exécution de cet accord nécessite plusieurs CCT, notamment concernant le règlement des congés, l'organisation du travail, l'ancienneté acquise, la stabilité, un accord cadre relatif au stress, au burn-out et aux agressions...

Un an après la signature, nous comptons exactement.... 0 CCT conclue.

Les textes sont prêts, mais à chaque fois, l'une ou l'autre fédération patronale a des objections.

Pour le SETCa, la situation est claire : soit les CCT sont signées, soit nous devrons passer à l'action afin d'accentuer la pression sur les fédérations patronales.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés!